

Classement des meublés de tourisme



OFFICE DE TOURISME DU BEARN DES GAVES

NAVARRENX / SALIES-DE-BEARN / SAUVETERRE-DE-BEARN

BP 26 – 64270 SALIES-DE-BEARN

05 59 38 32 82 / 07 52 05 22 36 – laurence@bearndesgaves.com

www.tourisme-bearn-gaves.com



En plus de ses nombreuses missions, l'Office de Tourisme du Béarn des Gaves a obtenu **l'habilitation au classement des meublés**.

C'est ainsi qu'en tant qu'organisme agréé, nous classons les meublés de tourisme en étoiles et nous sommes donc à même de vous conseiller et de vous accompagner dans toute démarche de classement.

Donc si vous êtes propriétaire d'hébergement en locatif touristique et que vous souhaitez faire classer votre hébergement, nous nous en chargeons.



Nous sommes à votre entière disposition pour :

- un **CONSEIL** : nous vous informons sur les procédures à effectuer pour le classement ainsi que sur les critères à améliorer pour pouvoir prétendre à un classement supérieur.
- une **VISITE** : nous venons visiter votre hébergement dans le but d'une obtention d'un classement en meublé de tourisme en étoiles.
- un **CLASSEMENT** : après visite de votre meublé de tourisme, nous délivrons une décision de classement en nombre d'étoiles (de 1 à 5 étoiles) valable pour 5 ans.
- un **RECLASSEMENT** : nous procédons aux visites quinquennales pour la conservation (même nombre d'étoiles) ou pour l'évolution de votre classement (augmentation ou diminution du nombre d'étoiles).

Quels sont les avantages du classement ?

En plus d'être reconnu « meublé de tourisme classé » et ainsi d'avoir une valorisation de la qualité de votre hébergement, le classement apporte d'autres intérêts :

- un abattement fiscal intéressant.
- une facilité de calcul de la taxe de séjour.
- une affiliation à l'association nationale des chèques vacances (ANCV).

VOTRE CONTACT :

Laurence BRILLANT

BP 26 – 64270 SALIES-DE-BEARN

Tél : 05 59 38 32 82 – 07 52 05 22 36 – laurence@bearndesgaves.com